







BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Disponibilité suffisante des ressources en eau et en pâturage
- Bon état d'embonpoint des animaux
- Soudure alimentaire dans les différents sites d'observation
- Contexte sécuritaire préoccupant avec des attaques armées, des vols et des enlèvements d'animaux
- Déplacement forcé des éleveurs dans certaines zones
- Hausse du prix des petits ruminants
- Hausse importante du prix des céréales
- Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs











Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet SIT-Sahel LAFIA Système d'information digitalisé pour une transhumance apaisée au Sahel central de VSF-B et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM, de VSF-B et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 93 sites sentinelles répartis sur 17 provinces des 8 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF, RBM et Tdh-L et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution spatiale de 500m, sur le site du GEOGLAM.









SITUATION PASTORALE

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 8 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau Centre-Nord, 42 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau du Nord et 17 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé, Terre des hommes Lausanne et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information aura été collectée apparaitront dans ce bulletin.

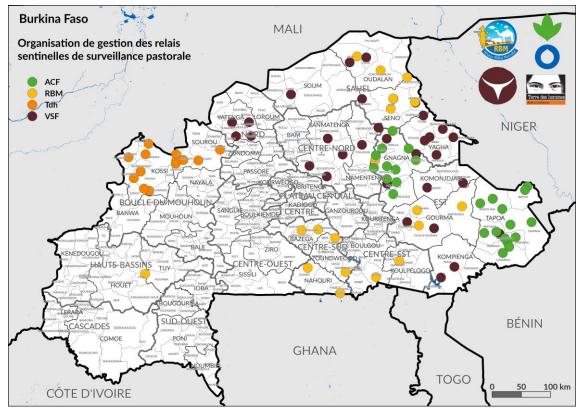


Figure 1 - Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale









CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période de juin à juillet 2022, la concentration en bétail observée au niveau des 8 régions surveillées est jugée globalement moyenne. On peut voir sur la figure 2, une concentration moyenne des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception du Centre nord et du Sahel où on note une faible concentration dans l'ensemble. On note également une forte concentration dans certains sites, surtout au niveau du Centre Sud (Nahouri et Zoundwéogo), de l'Est (Gangna), du Centre Est (Koulpelogo), de la Boucle du Mouhoun (Sourou) et du Nord (Yatenga). Ces zones de concentration sont observées dans les provinces de Nahouri et Zoundwéogo dans le Centre Sud, dans la Gnagna à l'Est du Burkina, dans les provinces de Koulpelogo, Sourou, et Yatenga respectivement au Centre Est, la Boucle du Mouhoun et le Nord. Dans la région du Sahel, on note une forte concentration du bétail autour de la commune de Dori.

Quant aux principaux mouvements des animaux, on a noté durant cette période, des départs massifs dans la région de l'Est au niveau de la province du Gourma vers la province de Koulpelogo dans la région du Centre-Est en direction des pays côtiers (Bénin, Ghana et Togo) et à l'intérieur de la commune de Deou au Sahel. Il est noté également des départs forcés de la commune de Seytenga vers la commune de Dori dans le Sahel et également à l'intérieur de la commune de Fada N'Gourma dans la région de l'Est. Des arrivées massives du Niger et du Mali dans la commune de Falangountou ont été enregistrées. Les mêmes mouvements ont été enregistrés de la commune de Oursi vers la commune de Deou, des communes de Gorom Gorom et Seytenga vers la commune de Dori dans le Sahel. On observe durant la même période des arrivées massives dans la province du Bazega dans le Centre Sud en provenance de la région de Plateau central.

Durant cette période, la création de nouvelles zones de concentration s'explique par la crise sécuritaire qui a impacté la mobilité des éleveurs. Ces derniers sont obligés de se déplacer vers les zones plus stables. Ainsi, cette crise constitue un facteur de concentration pour les éleveurs. La tendance est que les éleveurs fuient les zones à forte insécurité pour se réfugier dans celles plus ou moins sécurisées. Cette situation s'est manifestée dans les zones de Seytenga, de Oursi, de Deou dans le Sahel, du Gourma dans la région de l'Est parmi tant d'autres.







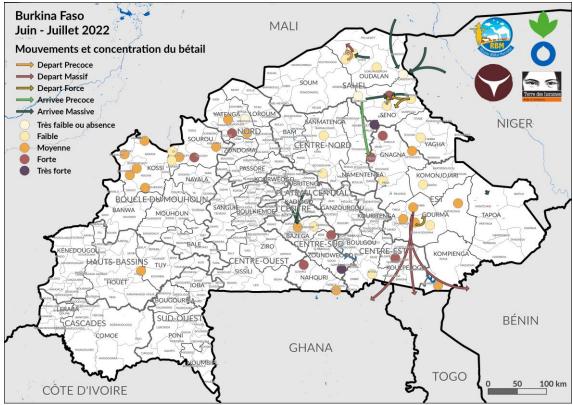


Figure 2 - Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso

ÉTAT DES PÂTURAGES

La carte de fraction de couverture végétale (incluant la végétation sèche non-photoactive et la végétation verte photo-active) sur la période de juin à juillet 2022 indique une bonne couverture de sol sur l'ensemble des régions suivies (Figure 3).

On observe dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre sud et de l'Est une couverture de végétation dense sur la période avec un taux compris entre 70% à 90%, voire 100% dans certaines zones de ces régions. La saison pluvieuse est bien installée dans ces régions et la couverture de la végétation s'est améliorée nettement contrairement à la période passée (avril – mai). On observe également une bonne couverture végétale dans les régions du Centre Sud et du Centre Est.

Dans les régions du nord, du Sahel et du Centre Nord, on observe en revanche une couverture végétale moins importante. Sur la majeure partie des provinces du Seno, du Yagha et la partie Est de la province du Soum, on observe une couverture végétale moyenne. Globalement, dans la région du nord, on observe une couverture moyenne de la végétation à l'exception de la partie nord de la région. Dans la région du Centre Nord, la couverture végétale est globalement moyenne avec une dégradation observée au niveau de la partie nord-ouest et du centre de la région.







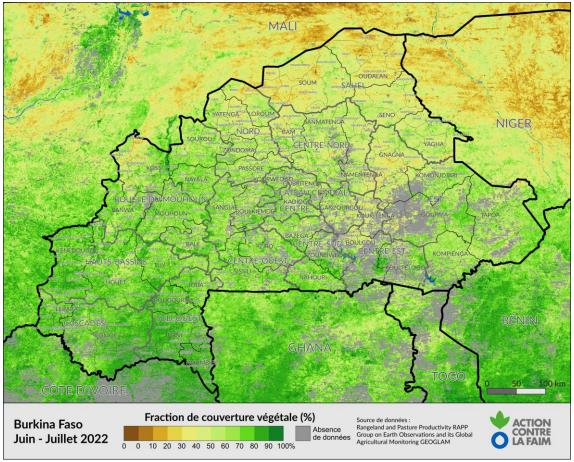


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso

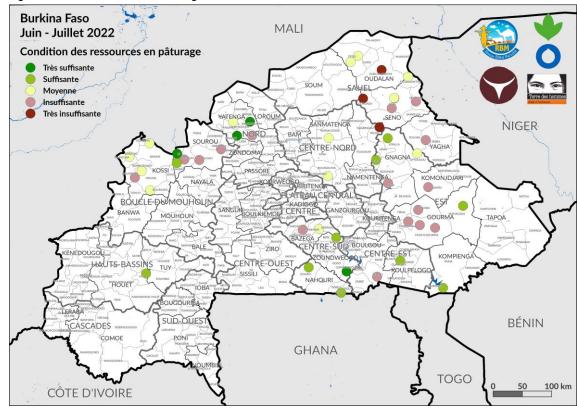


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso







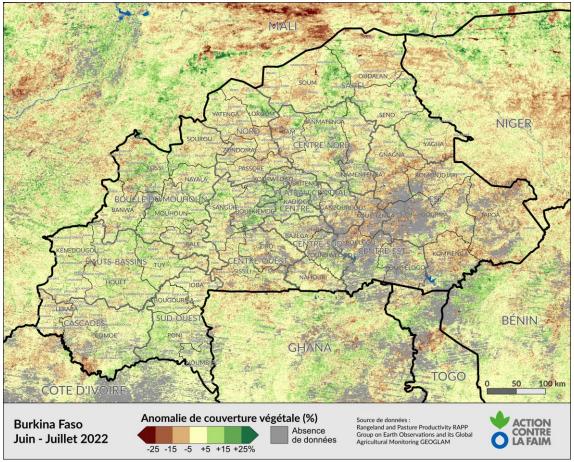


Figure 5 - Anomalie de couverture végétale mesurée sur le Burkina Faso

Au cours de la période de juin à juillet 2022, l'analyse des données collectées a montrée, de façon générale, une disponibilité suffisante à insuffisante du pâturage au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 4). La Figure montre une dominance des sites ayant enregistré une disponibilité suffisante et moyenne en fourrage et seulement quelques sites où la disponibilité est très suffisante. Comparativement à la période d'analyse précédente (avril-mai 2022), la disponibilité actuelle du fourrage a connu une amélioration par rapport à la période passée avec certains sites de pâturages qui sont passé d'une disponibilité moyenne à suffisante. Par contre, au niveau de certains sites ou nous avons une forte concentration de bétail liée surtout à l'insécurité, la disponibilité fourragère reste toujours insuffisante malgré l'installation de la saison pluvieuse. Il faut également noter que dans la région du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre sud, on observe des sites où la disponibilité fourragère est très suffisante.

La carte des anomalies de couverture végétale (Figure 5) représente une situation comparée de la période juin à juillet 2022 avec la moyenne sur la même période sur l'ensemble des années depuis 2001. L'analyse de la carte des anomalies montre une situation contrastée entre la partie Nord et Ouest de la région Sahel, en particulier les provinces de Soum et de l'Oudalan, en anomalie négative, et la partie Est de la province du Soum, les provinces du Seno et de Yagha en anomalie positive. On observe également une situation similaire dans la région de l'Est avec une grande partie de la région en anomalie négative.









Il ressort une situation pratiquement normale sur l'ensemble des régions. En situation particulièrement déficitaire se trouvent une partie du Nord, de l'Est, du Centre Est et du Centre sud. Dans une moindre mesure, on observe également une situation par endroit déficitaire dans les Hauts Bassins et la Boucle de Mouhoun.

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

Cette période de juin à juillet 2022 a été marquée par une disponibilité suffisante en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis. La Figure 6 illustre cette situation. On peut voir apparaître sur cette figure la répartition des sites avec une disponibilité suffisante voir très suffisante en eau. Néanmoins, dans les provinces de Kossi, du Gourma, de la Komondjari, du Seno, de Sanmatenga respectivement dans les régions de la Boucle de Mouhoun, de l'Est, du Sahel et du Centre nord, on note une disponibilité moyenne en eau. Il faut noter qu'il existe quelques points d'eau au niveau de quatre régions où on enregistre toujours une disponibilité insuffisante en eau. Comparativement à la période précédente d'analyse (avril – mai 2022), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une amélioration dans l'ensemble. Il faut dire que les pluies enregistrées au cours de cette période ont permis de recharger les principaux points d'eau qui sont les puits, les forages, les marres et par endroit des barrages. Au cours de la période d'avril à mai, la disponibilité en eau n'était pas bonne dans plusieurs localités, mais avec l'installation définitive des pluies entre juin et juillet le niveau de disponibilité s'est nettement amélioré.

Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de l'année précédente pour la même période montre une situation similaire. La même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau été suffisante à très suffisante.

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période de juin - juillet 2022 sont majoritairement les mares (Figure 7) et en deuxième position les puits pastoraux. Les 9 barrages qui sont répertoriés au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une bonne disponibilité en eau au niveau des points d'eau. Durant cette période d'observation, les forages sont moins utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau devra s'améliorer dans les mois à venir. D'autres sources d'abreuvement des animaux ont été enregistrés au cours de cette période.





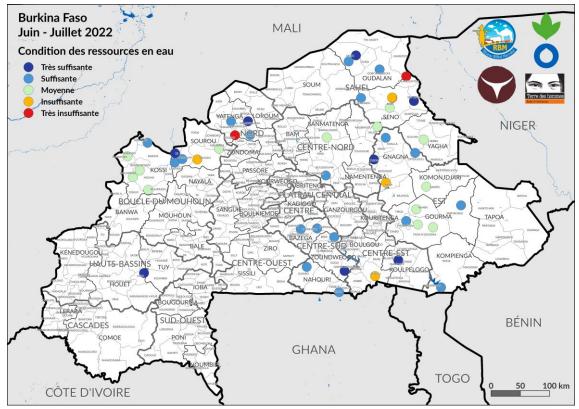


Figure 6 - Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso

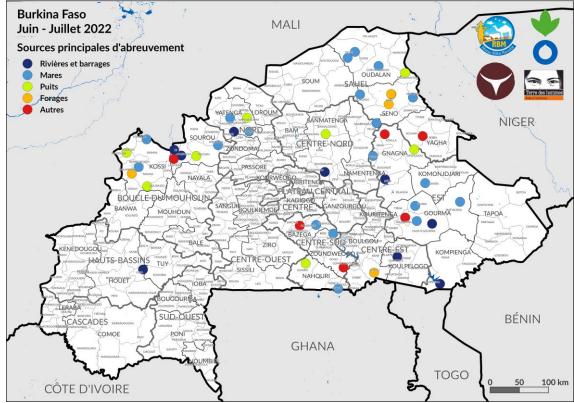


Figure 7 – Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso









FEUX DE BROUSSE

Sur l'ensemble de la zone de couverture, seulement quelques feux de brousse ont été enregistrés. Dans la région du Sahel, un feu de brousse de très grande taille, un feu de brousse de grande taille et un feu de brousse de petite taille ont été rapportés durant cette période de juin à juillet 2022. Au niveau de la région de l'Est, un feu de brousse de petite taille a été enregistré. Comparativement à la période précédente (avril – mai), au niveau de la majorité des sites d'observation, aucun feu de brousse n'a été signalé. Les feux de brousse observés au cours de cette période ont été enregistrés dans les communes de Thion à l'Est, de Dori et de Falangountou au Sahel. S'il est difficile d'estimer la superficie brulée, toutefois, les relais rapportent qu'aucune incidence majeure n'a été enregistrée consécutivement à ces incendies.

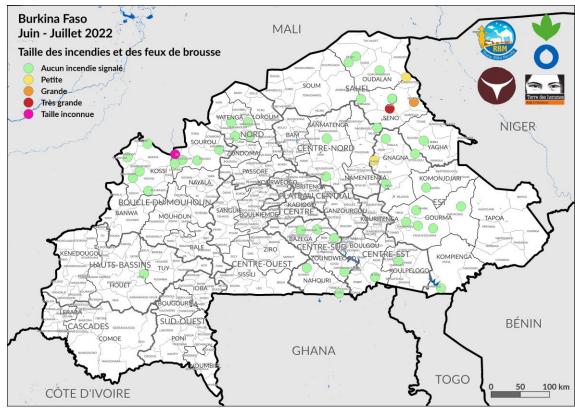


Figure 8 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso

VOLS ET INSÉCURITÉ

Au cours de cette période de juin - juillet 2022, plusieurs vols d'animaux ont été rapportés. Sur les 41 sites suivis, le vol de bétail est remonté sur 14 sites. Les espèces volées sont les bovins, les ovins et les caprins. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à forte insécurité notamment dans les régions du Sahel, de l'Est, de la Boucle Mouhoun et du Nord. Il faut dire que ces vols de bétails sont attribués aux actions des Groupes Armés Non Étatiques (GANE) qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs mêmes parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, c'est tout le troupeau qui est emporté par les GANE.









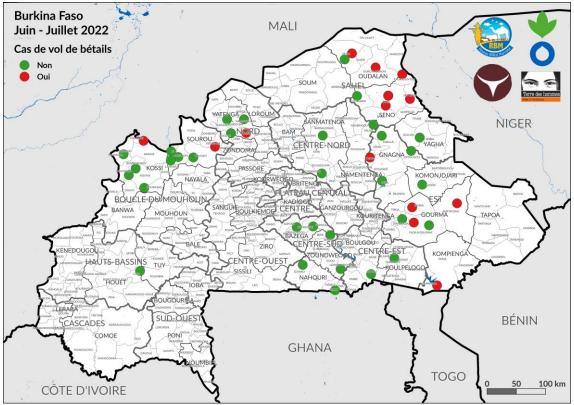


Figure 9 - Cas de vol signalés sur le Burkina Faso

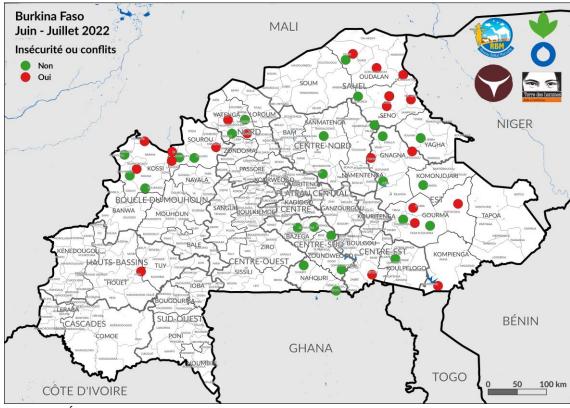


Figure 10 - Évènements d'insécurité rapportés sur le Burkina Faso









Durant la période de juin - juillet 2022, plusieurs incidents et conflits sécuritaires ont été enregistrés au niveau de six régions (Figure 10). La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est liée aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. Durant la période d'observation, on a enregistré dans plusieurs localités des régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est des attaques terroristes qui ont entrainé le départ forcé de la population sous peine de représailles, provoquant des déplacements massifs de personnes et occasionnant des pertes de bétails selon les relais. La situation sécuritaire est préoccupante dans certaines régions du pays et des incidents sécuritaires sont de plus en plus fréquents.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Durant la période de juin à juillet 2022, selon les relais, la tendance globale de l'état d'embonpoint des grands ruminants est passable voir bon (Figure 11). Cette situation est de toute évidence en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impactent directement sur l'état d'embonpoint des animaux, bien évidemment, en dehors de toute maladie à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une bonne période en matière de disponibilité des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. La Figure 11 montre une amélioration de l'état d'embonpoint des animaux en comparaison avec la période précédente. La principale source d'alimentation des animaux au cours de cette période est le fourrage naturel. Les sous-produits agro-industriels (SPAI) sont de moins en moins utilisés pendant cette période.

La figure 12 montre la présence de maladies observées à l'Est, au Centre-Nord, au sahel, au Nord, la boucle de Mouhoun et au centre-Est. Sur les 41 sites d'observations, ces maladies ont été observées sur 9 sites (figue 13). Globalement, aucune maladie n'a été observée dans presque toute la zone de couverture. Dans la région de Centre Est, on note des mortalités liées aux cas de maladies. Dans la provine de Soum, on a enregistré des mortalités liées à un cas d'inondation. Dans les autres sites, aucun cas de mortalité n'a été signalé.







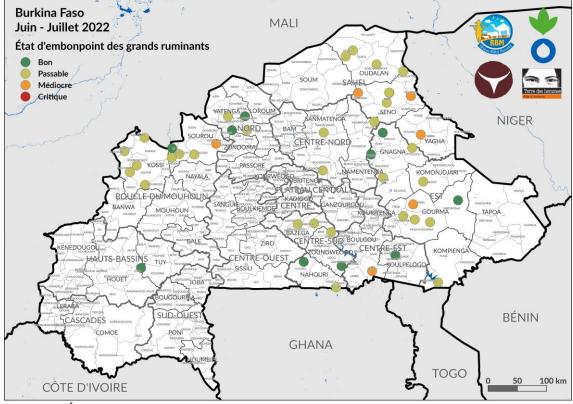


Figure 11 – État d'embonpoints des grands ruminants rapporté sur le Burkina Faso

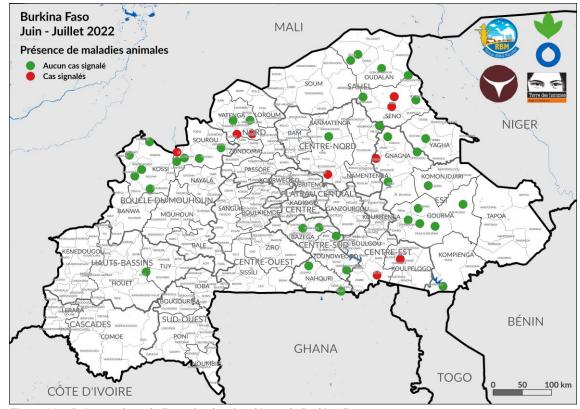


Figure 12 - Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso









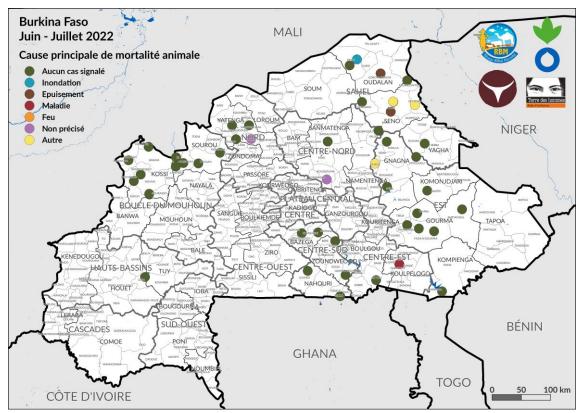


Figure 13 - Mortalité animale anormale et cause principale rapportées sur le Burkina Faso









SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du Sorgho pour la période de l'analyse de juin à juillet 2022 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période juin-juillet 2022

	Province		Marché à bétail			Aliment	Termes de l'échange Animal contre Sorgho	
Région		Commune	Caprin mâle	Ovin mâle	Sorgho	pour bétail	Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête		FCFA/kg		kg/tête	
		Barani	30000 40000		150	350	200 114	
		Bomborokuy	35000	71000	350	350	100	203
	Kossi	Djibasso	25000	35000	300	280	83	125
		Nouna	32500	42500	350	350	93	121
Boucle du		Dî	32250	41250	250	275	129	150
Mouhoun		Kassoum	20000	57500	375	250	53	230
	Sourou	Kiembara	20000	75000	325	350	62	214
		Lanfiéra	22500	45000	200	225	113	200
		Tougan	16000	65000	313	275	51	236
	Boulgou	Bittou	30000		250	550	120	145
Centre Est	Koulpélogo	Ouargaye		35000	525	250	0	140
		Doulougou	17500	35000	216	220	81	159
	Bazèga	Gaongo	25000	40000	300	338	83	119
		Guiaro	15000	50000	200	375	75	133
Centre Sud	Nahouri	Ziou	30000	60000	250	250	120	240
		Bindé	12500	37500	330	270	38	139
	Zoundwéogo	Gomboussougou	20000	45000	225	200	89	225
	Namentenga	Yalgo			500	300		
	Sanmatenga	Barsalogho	25000	50000		200		250
Centre_Nord		Korsimoro	26500	50000	440	300	60	167
		Mané			440	300		
		Coalla	26250	65000		260		250
		Liptougou			415	250		
	Gnagna	Piela			360	295		
		Thion	30000	60000	500	400	60	150
Est		Fada N'Gourma	30000	52500	300	236	100	222
	Gourma	Matiacoali	26250	95000	400	170	66	559
		Yamba	35000	65000	263	250	133	260
	Komondjari	Gayeri				240		
	Kompienga	Kompienga	19000	57500	365	170	52	338
Hauts Bassins	Houet	Léna	20000	70000	250	240	80	292
	Yatenga	Naminssiguima		80000	350	310		258
Nord		Ouahigouya	40000	60000	300	295	133	203
Nord		Oula	20000	70000	350	350	57	200
		Thiou	35000		350	350	100	0
	Oudalan	Deou	25000	48500		240		202
	Seno	Oursi	30000	40000	350	163	86	246
		Dori	37500	66375	500	331	75	200
Sahel		Falagountou	31250	72500	250	550	125	132
Janei		Gorgadji	30000	40000		380		105
		Gorom Gorom	17000	42500	400		43	
		Seytenga	25000	50000	600	375	42	133
	Yagha	Solhan	31250	60000	325	210	96	286

Source: Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B









A l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution des prix sur les marchés, une hausse des prix des petits ruminants (ovins) et du sorgho comparativement à la période bimestrielle précédente (avril - mai 2022). Contrairement aux prix des ovins, le prix des caprins a connu une baisse dans plusieurs régions couvertes. Néanmoins, dans la région de l'Est, on note une hausse des prix des petits ruminants (caprins et ovins). Cette augmentation est de l'ordre de 6% pour les caprins et de 11% pour les ovins. Globalement, on constate une baisse des prix des caprins de 31% sur l'ensemble de la zone couverte. Quant au prix du sorgho, on constate une augmentation de près de 11% sur l'ensemble de la zone de couverture.

L'augmentation des prix des animaux sur le marché peut s'expliquer par une importante baisse de la production animale sur l'ensemble de la zone couverte mais également à cause de la fête de Tabaski courant le mois de juillet. La situation sécuritaire dans certaines zones couvertes s'est dégradée, entrainant un retrait des services techniques déconcentrés en charge de l'élevage qui se sont repliés au niveau du chef-lieu de la province ou de la région. Les éleveurs se sont retrouvés sans l'assistance dont ils bénéficiaient, en matière de nutrition et de santé animale. En plus, les groupes et individus armés s'emparent du bétail, et les éleveurs, face à cette menace, fuient les zones pour d'autres localités plus sûres, voire pour d'autres pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin et le Togo afin de s'y réfugier. Cette situation affecte négativement sur l'offre en bétail au niveau des marchés et engendre mécaniquement une augmentation des prix.

Quant à l'évolution du prix des céréales, l'augmentation enregistrée trouve son explication dans le fait qu'on est en pleine période de soudure au niveau des agriculteurs et la saison agricole précédente n'a pas été assez bonne. De plus, beaucoup de ménages agricoles sous les menaces terroristes ont fuient leur village pour se réfugier dans les villes. Les terres qui étaient jadis cultivées sont restées non exploitées pour cette raison. En sus de cela, on note au Burkina Faso une hausse généralisée des prix des denrées alimentaires à tous les niveaux. Cette dernière est liée à la crise sécuritaire d'une part, et d'autre à la hausse des prix des denrées alimentaires au niveau international. En comparaison avec l'année précédente à la même période, les prix ont connu une hausse généralisée durant cette année en cours.

Concernant les termes de l'échange bouc contre sorgho, ils ont été en défaveur des éleveurs. En effet sur 42 marchés suivis, aucun marché a enregistré un échange de prix de bouc en dessous de celui du sac de 100 kg de sorgho. Ceci s'explique principalement par le fait que le prix des céréales a connu une hausse généralisée du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole. D'une part on peut noter les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction des cultures hautes (cultures dont les tiges montent au-delà de 2 mètres et qui permettent de se dissimuler) dans certaines régions comme le Sahel.









Tableau 2 - Évolution du prix des caprins

Région	Province	Juin-Jul. 2022 (FCFA/tête)	AvrMai 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin-Jul. 2021 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du	Kossi	31000	29875	+4		
Mouhoun	Sourou	22150	25550	-13		
Centre Est	Boulgou	30000				
Centre Est	Koulpélogo					
	Bazèga	21250	23125	-8		
Centre Sud	Nahouri	22500	21250	+6		
	Zoundwéogo	16250	16500	-2		
Centre Nord	Namentenga		35000		28750	
	Sanmatenga	25750	26125	-1	22667	+14
	Gnagna	28125	25833	+9	21428	+31
Est	Gourma	30313	29219	+4	22500	+35
EST	Kompienga				22500	
	Тароа	19000	20500	-7	20000	-5
Hauts Bassins	Houet		23125		17516	
Nord	Yatenga	20000	22500	-11		
Sahel	Oudalan	31667	35000	-10		
	Seno	27500	26125	+5	18750	+47
	Soum	31656	34083	-7	36000	-12
	Yagha				35000	

Source: Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 3 - Évolution du prix des ovins

Région	Province	Juin-Jul. 2022 (FCFA/tête)	AvrMai 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin-Jul. 2021 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du	Kossi	46200	45917	+1		
Mouhoun	Sourou	56750	57500	-1		
Centre Est	Boulgou		30000			
Centre Est	Koulpélogo	35000	35000			
	Bazèga	37500	45000	-17		
Centre Sud	Nahouri	55000	45000	+22		
	Zoundwéogo	41250	30875	+34		
Centre Nord	Namentenga		80000		60000	
Centre Nord	Sanmatenga	50000	50750	-1	47000	+6
	Gnagna	62500	65000	-4	63000	-1
Est	Gourma	66250	57500	+15	55000	+20
ESI	Kompienga				45000	
	Тароа	57500	57500		53750	+7
Hauts Bassins	Houet		67500		56111	
Nord	Yatenga	70000	70000			
Sahel	Oudalan	70000	65000	+8		
	Seno	44250	40375	+10	62500	-29
	Soum	58813	59583	-1	63750	-8
	Yagha				70000	

Source: Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B









Tableau 4 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Juin-Jul. 2022 (FCFA/kg)	AvrMai 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Juin-Jul. 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du	Kossi	300	290	+3		
Mouhoun	Sourou	293	278	+5		
Centre Est	Boulgou	250				
Centre Est	Koulpélogo	525	500	+5		
	Bazèga	258	242	+7		
Centre Sud	Nahouri	225	200	+13		
	Zoundwéogo	278	275	+1		
Centre Nord	Namentenga	500	410	+22	233	+115
Centre Nord	Sanmatenga	440	360	+22	220	+100
	Gnagna	425	441	-4	206	+106
Est	Gourma	321	320	+0	228	+41
ESI	Kompienga				210	
	Tapoa	365	360	+1	270	+35
Hauts Bassins	Houet		320		213	
Nord	Yatenga	250	250			
Sahel	Oudalan	338	378	-11		
	Seno	350	350		235	+49
Sanei	Soum	458	383	+20	248	+85
	Yagha		500		250	

Source: Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 5 - Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Juin-Jul. 2022 (FCFA/kg)	AvrMai 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Juin-Jul. 2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du	Kossi	336	287	+17		
Mouhoun	Sourou	275	240	+15		
Centre Est	Boulgou	550				
Centre Est	Koulpélogo	250	400	-38		
	Bazèga	279	245	+14		
Centre Sud	Nahouri	313	281	+11		
	Zoundwéogo	235	225	+4		
Centre Nord	Namentenga	300	170	+76	170	+76
Centre Nord	Sanmatenga	267	185	+44	172	+55
	Gnagna	301	215	+40	173	+74
Est	Gourma	223	190	+17	160	+39
ESI	Kompienga	240	170	+41	170	+41
	Тароа	170	175	-3	150	+13
Hauts Bassins	Houet		215		175	
Nord	Yatenga	240	240			
Sahel	Oudalan	326	246	+32		
	Seno	201	150	+34	190	+6
	Soum	376	273	+38	225	+67
	Yagha		300		150	

Source: Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B









CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Densifier le maillage autour des sites de surveillance pastorale
- Elargir la zone de surveillance pastorale dans les nouvelles zones de concentration du cheptel (par exemple dans le grand ouest du Burkina)
- Sécuriser et aménager les ressources pastorales
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale
- Appuyer ou mettre en place des comités locaux, reconnus et légitimes, de gestion des conflits afin de prévenir les sources, d'en assurer une prise en charge rapide et d'éviter les éventuelles escalades
- Mettre en place un comité villageois de gestion et prévention de conflit
- Mettre en place un comité de conciliation foncière villageoise
- Mener des actions de sensibilisation au profit des agriculteurs et éleveurs sur la cohésion sociale
- Organiser des rencontres périodiques entre les éleveurs et les agricultures en particulier en début de la campagne agricole
- Mettre en place des comités locaux de gestion des feux de brousse au niveau des localités ciblées et réaliser des pares-feux entre les champs pour contenir les incendies
- Appuyer l'adaptation des outils d'observation satellitaire à la veille en dehors de périodes de production de biomasse en se concentrant notamment sur le suivi des zones cultivées. les feux de brousse et le suivi des eaux de surface
- Assurer un suivi rapproché de l'évolution des prix marchés et lier les systèmes de suivi
- Renforcer les capacités des agents de collecte et relais sur les questions de santé animale pour améliorer la veille sanitaire et la prévention des maladies animales
- Poursuivre l'assistance alimentaire aux ménages particulièrement ceux vulnérables

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM Burkina Faso) checibrahimaouattara@gmail.com
- OUATTARA Youssouf (VSF-B Burkina Faso) y.ouattara@vsf-belgium.org
- BILGO Vincent (Tdh-L Burkina Faso) vincent.bilgo@tdh.ch
- FILLOL Erwann (ACF ROWCA) erfillol@wa.acfspain.org
- BERNARD Cédric (ACF ROWCA) cbernard@wa.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF ROWCA) cadiallo@wa.acfspain.org









PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation Albert II de Monaco, de l'Union Européenne et de l'Agence Belge de développement ENABEL.





